

**DEPARTEMENT DES LANDES (40)****VILLE DE SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

24 avenue Nationale
40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Tel : 05 58 77 00 21
contact@tyrosseville.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 AVRIL 2025

N° 20250408_14

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse, dûment convoqué le deux avril, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, **sous la présidence de M. Régis GELEZ, Maire en exercice.**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de convocation	Le 2 avril 2025
Nombre de présents	24	Date d'affichage	Du 14.04.2025 au 15.06.2025
Nombre de pouvoirs	4	Secrétaire de séance <i>(conformément à l'article L 2121-17 du CGCT)</i>	M. Pierre LAFFITTE
Suffrages exprimés	28	Rapporteur	M. Guy LUQUE
Nomenclature	7.1	Certifiée exécutoire	Le 14 avril 2025

PRESENTS : M. Régis GELEZ, M. Pierre LAFFITTE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Régis DUBUS, Mme Christine GAYON, Mme Emmanuelle BRESSOUD, M. Guy LUQUE, M. Jean-Marie LAFITTE, Mme Sylvie BARTHELEMY, M. François MARTOUREY, Mme Patricia MORENO, Mme Céline WAGNIART, M. Thierry ZALDUA, M. Joffrey ROMAIN, M. Julien LEROY, Mme Patricia GATEL, M. Stéphane JACQUOT, Mme Béatrice DUCASSE, Mme Marielle LABERTIT, M. Gilles DOR, Mme Coralie LECOLIER, M. Daniel GAUYAT, Mme Hélène LASSALLE, M. Bruno LAGRAVE

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. Alain LACAVE, pouvoir à M. Pierre LAFFITTE ; Mme Christelle ELOZEGUY, pouvoir à M. Régis GELEZ ; Mme Adeline COUMAILLEAU, pouvoir à M. François MARTOUREY ; M. Thomas CASAMAYOU, pouvoir à M. Gilles DOR

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Fusilha DESTENABE

Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 / BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

VU les articles L.2312-1 et L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la présentation de cette question à la Commission « Administration générale – Finances » qui s'est réunie le 25 mars 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le budget primitif 2025 principal de la Ville chapitre par chapitre, les votes étant répertoriés dans le document joint.



La balance du Budget Primitif 2025 (RAR inclus) de la Ville se résume comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	10 006 054.15 €	10 006 054.15 €
INVESTISSEMENT	11 399 678.58 €	11 399 678.58 €
TOTAL	21 405 732.73 €	21 405 732.73 €

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

(4 abstentions : Mme LABERTIT, M. DOR, Mme LÉCOLIER et M. CASAMAYOU
(via son pouvoir donné à M. DOR) du Groupe « Osons Tyrosse-Semisens 2026 »)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : www.telerecours.fr.



Le Maire,
Régis GELEZ.

Le secrétaire,
Pierre LAFFITTE.

VILLE - PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 040-214002842-20250408-20250408_14-BF



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES				
Chapitre	RAR	BP	TOTAL	Chapitre	RAR	BP	TOTAL
Opérations d'Ordre	-	644 256,05	644 256,05	Opérations d'Ordre	-	1 021 206,05	1 021 206,05
041 - Opérations patrimoniales	-	452 756,05	452 756,05	041 - Opérations patrimoniales	-	452 756,05	452 756,05
040 - Travaux en régie	-	191 500,00	191 500,00	021 - Virement de la Section de Fonctionnement	-	-	-
				040 - Amortissements	-	568 450,00	568 450,00
Opérations Réelles	4 341 522,53	6 413 900,00	10 755 422,53	Opérations Réelles	1 846 871,21	8 531 601,32	10 378 472,53
001 Résultat Investissement Reporté N-1	-	-	-	001 - Résultat investissement reporté N-1	-	1 543 397,73	1 543 397,73
10 Taxe aménagement	-	43 600,00	43 600,00	024 - Cessions	-	1 800 000,00	1 800 000,00
16 Emprunts Dettes Cautions	-	612 000,00	612 000,00	10 - Dotations + Excédents de fct + FCTVA	-	1 351 253,59	1 351 253,59
20 Immo Incorporelles	7 959,60	162 000,00	169 959,60	13 - Subventions d'Investissements	332 343,06	994 350,00	1 326 693,06
204 Subventions d'équipements versées	31 038,00	614 000,00	645 038,00	16 - Emprunts Dettes Cautions	-	2 001 000,00	2 001 000,00
21 Immo Corporelles	1 594 194,21	2 710 700,00	4 304 894,21		-	-	-
45 - Compte de tiers	-	391 600,00	391 600,00	45 - Compte de tiers	-	391 600,00	391 600,00
Opé 2019-2 Stade de la Fougère	1 700 743,75	80 000,00	1 780 743,75	Opé2019-2 Stade de la Fougère	954 528,15	-	954 528,15
Opé 2022-1 Bellocq-Adidas	1 007 586,97	1 800 000,00	2 807 586,97	Opé 2022-1 Bellocq-Adidas	560 000,00	450 000,00	1 010 000,00
TOTAL	4 341 522,53	7 058 156,05	11 399 678,58	TOTAL	1 846 871,21	9 552 807,37	11 399 678,58

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES				
Chapitre		BP	TOTAL	Chapitre		BP	TOTAL
Opérations d'Ordre		568 450,00	568 450,00	Opérations d'Ordre		191 500,00	191 500,00
023 - Virement à la Section d'Investissement		-	-	042 - Travaux en régie		191 500,00	191 500,00
042 - Amortissements		568 450,00	568 450,00				
Opérations Réelles		9 437 604,15	9 437 604,15	Opérations Réelles		9 814 554,15	9 814 554,15
002 - Résultat Cumulé N-1		-	-	002 - Résultat Cumulé N-1		925 313,15	925 313,15
011 - Charges à caractère général		2 140 195,43	2 140 195,43	013 - Atténuation de Charges (Rbt IJ)		70 000,00	70 000,00
012 - Charges de Personnel		5 443 900,00	5 443 900,00	70 - Produits des services + ventes		301 846,00	301 846,00
014 - Reversements, dégrèvements		8 000,00	8 000,00	731 - Taxes		5 330 500,00	5 330 500,00
65 - Autres charges de gestion courantes (subv)		1 340 991,74	1 340 991,74	73 - Impôts et taxes		770 185,00	770 185,00
66 - Charges Financières (intérêts d'emprunts)		149 830,59	149 830,59	74 - Dotations, Subventions et participations		2 222 080,00	2 222 080,00
67 - Charges exceptionnelles (titres annulés)		5 000,00	5 000,00	75 - Revenus des immeubles et autres Produits		194 580,00	194 580,00
68 - DAP-Provisions pour risques		349 686,39	349 686,39	76 - Produits financiers		50,00	50,00
TOTAL		10 006 054,15	10 006 054,15	TOTAL		10 006 054,15	10 006 054,15



V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 4

Date de convocation : 2 avril 2025

Présenté par (1), N. Guy LUQUE

A. St-Vincent de Tyrosse le 8/04/2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A. St-Vincent de Tyrosse le 8/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3), le Conseil Municipal,

BARTHELEMY Sylvie		
BRESSOUD Emmanuelle		
CASAMAYOU Thomas	Pouvoir à N. Gilles DOR	
COUMAILLEAU Adeline	Pouvoir à N. Francois NARTOUREY	
DESTENABE Fusilha		Excusée
DOR Gilles		
DUBUS Régis		
DUCASSE Béatrice		
ELOZEGUY Christelle	Pouvoir à N. Régis GELEZ	
GATEL Patricia		
GAUYAT Daniel		
GAYON Christine		
GELEZ Régis		
JACQUOT Stéphane		
LABERTIT Marielle		
LACAVE Alain	Pouvoir à N. Pierre LAFFITTE	
LAFFITTE Pierre		
LAFITTE Jean-Marie		
LAGRAVE Bruno		



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

LASSALLE Hélène	
LECOLIER Coralie	
LEROY Julien	
LUQUE Guy	
MARTOUREY François	
MORA-DAUGAREIL Stéphanie	
MORENO Patricia	
ROMAIN Joffrey	
WAGNIART Céline	
ZALDUA Thierry	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



NOTE DE PRESENTATION

Budget Primitif VILLE 2025

1/ Éléments de contexte et priorités du budget :

- La population ne cesse de progresser grâce aux programmes immobiliers toujours en cours
- Augmentation constante des charges de fonctionnement
- Une fiscalité qui va progresser (hausse des bases de 1.7%)
- 2 projets d'investissements en cours (La Fougère + Bellocq-Adidas)
- Un emprunt de 2 000 000€ à venir

2/ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement :

- Des recettes de fonctionnement en augmentation (fiscalité directe)
- Maitrise des dépenses de fonctionnement
- Augmentation des recettes d'investissement : les nouveaux projets nous permettent de percevoir davantage de FCTVA, de subventions, et cela va être nécessaires pour financer les projets
- Augmentation des dépenses d'investissement avec les 2 projets (La Fougère + Bellocq-Adidas) en cours.

3/ Montant des budgets :

Principal Ville :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	10 006 054.15 €	10 006 054.15 €
Investissement	11 399 678.58 €	11 399 678.58 €
Total	21 405 732.73 €	21 405 732.73 €

Annexe Cinéma :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	28 650.00 €	28 650.00 €
Investissement	37 828.95 €	37 828.95 €
Total	66 478.95 €	66 478.95 €

4/ Crédits d'investissement pluriannuels 2025 :

- Rénovation du stade de la Fougère : 1 780 743.75 € (RAR 1 700 743.75 € + 80 000€ en 2025)
- Réhabilitation des friches Bellocq-Adidas : 2 807 586.97 € (RAR 1 007 586.97 € + 1 800 000 € en 2025)



5/ Niveau des taux d'imposition :

	Taux moyens national 2024	Taux moyen départemental 2024	Taux votés Ville 2025
Taxe d'habitation	23.88	24.36	15.45
Taxe foncière	39.74	38.79	37.61
Taxe foncière non bâti	51.08	55.45	43.47

6/ Les principaux ratios :

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1150.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1196.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	782.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	603.00
5	DGF / population	226.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.58
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1.02
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.65
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.49
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

7/ Effectifs de la collectivités et charges de personnel :

- Effectifs : 145
- Charges de personnel : 5 443 900 €